

Fair Play

FairFloor



Parquets massif - Vernis

En général

Laissez le parquet pendant 48 heures dans une pièce afin qu'il puisse s'acclimater dans son emballage. Le parquet doit être stocké et mis dans une pièce avec une humidité relative entre 45% et 65% et à une température ambiante entre 18 °C et 21 °C (65 degrés à 70 degrés Fahrenheit). Afin de maintenir l'humidité à un bon niveau, un humidificateur ou assécheur d'air peut être utilisé. Votre parquet est conçu pour des locaux secs avec une température et humidité de l'air normale. Ce parquet n'est pas compatible avec les pièces humides. Dans une habitation, sont considérées comme pièces humides: les sanitaires, les salles de bains, les salles d'eau, les cuisines et toutes les autres pièces non chauffées ou susceptibles d'être soumises à une humidité au niveau du sol. Nous vous conseillons de coller ce sol en plein et il peut être installé sur la plupart des sols existants, par exemple des planchers, des sols en PVC ou au béton. Les tapis ou moquettes doivent être enlevés. Le support doit être plat et solide. Laissez sécher suffisamment votre sol de chape avant la pose. **Le degré d'humidité de votre sol doit être inférieur à 2,5%. Utilisez un hygromètre et enregistrer la mesure. L'humidité relative de l'air doit se situer entre 45% et 65% durant toute la durée de vie du produit.** Contactez votre distributeur/spécialiste pour plus de détails. Après la pose, utilisez une serpillière bien essorée avec de l'eau et un savon special parquet vernis. Pour un entretien quotidien, il est recommandé d'ajouter du savon spécialement conçu pour le parquet verni à votre eau. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre revendeur. Votre parquet est comme tous les parquets en bois sujet à de petits coups et rayures.

Pour cela prenez les précautions suivantes:

- Placez un bon paillason à chaque entrée
- Prévoyez des embouts tendres aux pieds de chaises et tables
- Mettez un tapis de protection en dessous des chaises à roulettes
- Évitez le contact prolongé avec l'humidité
- Prévoyez le changement de couleur du bois naturel en contact avec le soleil

Pose collée

1. Tracez une ligne droite à la craie à 20 mm du mur choisi et/ou utiliser des cales. Il est peut être nécessaire de tracer une ligne sur la 1ère rangée pour obtenir un alignement correct.
2. Ouvrez 3 ou 4 bottes d'avances tout au long de a pose pour choisir quelle aspect vous souhaitez a quelle endroit de la piece. Les planches étant plus ou moins longue et plus ou moins rustique, essayer de conserver un melange uniforme. Votre parquet est composer de planches de longueur aléatoire et n'est pas conçu pour un calpinage régulier. N'essayer pas de crée de symétrie avec les joint en bout des planches.
3. Utiliser une colle pour parquet massif **coller en plein** directement sur la support (Image 1). La pose coller sur cordon ou en plein sur une sous couche isolante (par exemple du liege) n'est pas recommander et n'est pas couvert par la garantie. Pour que la 1ère rangée de lames soient correctement alignée et collée, placez un poids pour que la colle se fixe. Le surplus de colle peut apparaitre sur la surface du bois et doit être enlevé tout de suite avec un tissu humide. La colle ne peut être appliquée dans la rainure ou languette de la lame.
4. Continuez à installer les lames de gauche à droite, décalez au moins 150 mm et au maximum 300 mm. Mesurez et coupez la dernière lame pour ajuster, avec 20 mm d'écart d'expansion. Si possible, utilisez les lames coupées pour commencer la ligne suivante (Image 2)
5. Des sangles peuvent être utilisées pour garder les lames à leur place pendant que la colle sèche. (Image 3)
6. L'écart d'expansion de 20 mm doit être maintenu pendant la pose.

Finitions

Pour la dernière ligne, placez une planche complète par-dessus la ligne précédente, placez une troisième planche par-dessus avec la languette vers la plinthe et utilisez le bord pour réaliser le trait de coupe sur la planche inférieure **en n'oubliant pas de conserver les 20 mm de joint de dilatation autour de toutes surfaces dure**. Coupez la planche et mettez-la en place. (Image 4)

Si la dimension de la piece est supérieur à 8 mètres dans une direction, il faut séparer la pose avec un joint de dilatation de 20mm qui peut être recouvert par un profile en T. La pose ne peut pas être continue entre 2 pieces: Un joint de dilatation de 20mm est nécessaire et peut être recouvert par un seuil de porte. Le joint de dilation doit rester libre de mouvement, un joint en silicone n'est donc pas consider comme un joint de dilation. (Image 5 et 6)

Garantie

Usage résidentiel: 20 ans / Usage commercial: 10 ans

1. Le producteur est responsable des vices cachés dans les matériaux, ou venant de la fabrication.
2. La garantie prend effet à la date figurant sur la facture originale. En cas de changement de propriétaire des lieux où est installé le produit, la garantie ne s'applique pas.
3. La pose doit être effectuée en respectant toutes les conditions décrites ci-dessus ainsi que les préconisations du DTU 51.2. La garantie couvre un usage normal. Elle ne s'applique pas en cas d'utilisation dans des locaux humides.
4. Les lames ayant des défauts visibles ne doivent pas être posées. Elles peuvent être échangées à titre gracieux par l'intermédiaire de votre distributeur endéans les 15 jours après la découverte du défaut. Tout produit posé ne pourra donner lieu à aucune réclamation ultérieure.
5. L'usure anormale, au contraire, fait partie de la garantie. La garantie ne s'applique pas en cas de griffes, des dégâts d'impact et d'humidité, des dégâts consécutifs ou causés par une mauvaise utilisation, un mauvais entretien ou des accidents.
6. Quand une anomalie est détectée, informez votre distributeur/revendeur par écrit et ceci dans les 15 jours après le constat du dégât. La lettre de réclamation doit être accompagnée d'une copie de la facture d'achat.
7. La garantie fournie ne couvre que les lames de parquet livrées, pas la main-d'œuvre, le coût de matériaux supplémentaires ni aucun autre dommage indirect.
8. En cas d'un différend découlant de la garantie, toute partie peut avoir recours à un expert indépendant qui émettra un avis contradictoire. Lors de l'application de cette présente clause, les coûts doivent être préalablement convenus par écrit entre les parties.
9. La période de garantie reste intacte si la réclamation est jugée légitime et si la réparation a été faite.
10. En cas d'application de la garantie, les lames de parquet présentant un défaut seront remplacées. Si le produit en question n'est plus disponible, un remplacement sera fait par un produit similaire.

La garantie ne sera pas applicable dans les cas suivants:

Le parquet n'a pas été posé conformément aux notices de pose. Les défauts étaient visibles avant la pose du parquet. Les défauts et/ou imperfections sont liés à des conditions humides et ou dégâts causés par l'eau ou de toute autre cause résultant d'un cas de force majeure.

S'il s'agit de défauts et ou d'imperfections provenant d'un usage impropre, une négligence, un usage autre que celui prévu ou encore un non respect des notices d'utilisations et défaut d'entretien ou avertissements.

Si les défauts visibles résultent d'une déformation des lames liées à des conditions climatiques changeables, d'un changement de couleur dû à une exposition à la lumière solaire, d'un vieillissement et/ou d'une usure normale de la couche de finition.

Des taches ou une détérioration mécanique de la surface (coups, rayures, etc.) résultant d'un traitement inadéquat pendant le transport, l'entreposage ou de tout autre dommage causé par des talons aiguilles, des meubles, des pierres, du sable, des animaux domestiques, etc.

Des taches ou une détérioration mécanique de la surface (coups, rayures, etc.) résultent d'un traitement inadéquat pendant le transport, l'entreposage ou de tout autre dommage causé par des talons aiguilles, des meubles, des pierres, du sable, des animaux domestiques, etc.

